

Reconnaissance volontaire des risques, conditions de participation, conséquences en cas de non-respect des conditions d'utilisation, décharge de responsabilité et accord d'indemnisation

Toutes les activités sur le WaveSurfer sont considérées comme un sport extrême et une activité récréative à haut risque.

Reconnaissance des risques du WaveSurfer à XSTREAM PARK

Les participants confirment, par leur signature sur le présent document, avoir pris connaissance et savoir que toutes les activités sur le WaveSurfer sont considérées comme un sport extrême et une activité récréative à haut risque et que cette dernière peut entraîner des blessures physiques, mentales, des malaises, des maladies et même la mort.

Conditions de participation au WaveSurfer à XSTREAM PARK

Le participant s'engage à respecter les règles suivantes, par la signature du présent document, soit :

1. Le participant doit être en parfaite forme physique et mentale. Il doit notamment avoir aucun problème antérieur ou actuel, tels que maladies ou problèmes au cou, au dos ou au cœur, d'épilepsie ou de sclérose en plaques, ni aucun essoufflement. Il ne doit pas être sous l'influence de drogues, d'alcool ou être enceinte. L'utilisation du WaveSurfer est interdite dans tous ces cas de figure.
2. Le participant doit avoir au minimum 8 ans pour la pratique du bodyboard et du WaveSurf.
3. Si le participant a moins de 12 ans, il doit être accompagné par une personne majeure, soit un parent, tuteur, superviseur d'une école ou d'une institution similaire.
4. Le participant doit savoir nager.
5. La nourriture, les boissons, les chewing-gums, les clés, les bijoux (bracelets, colliers, boucles d'oreilles), ainsi que les téléphones, appareils photographiques ou autres objets électroniques ou tout autre accessoire ne sont pas autorisés dans la zone WaveSurfer, sauf autorisation particulière d'XSTREAM PARK.
6. Les objets de valeur doivent être stockés correctement dans les casiers sécurisés qui sont disponibles et gratuits dans les vestiaires.
7. Tout équipement, y compris les combinaisons et les planches, appartient à XSTREAM PARK et doit être remis aux endroits désignés après l'activité.
8. Le participant doit vérifier qu'un coach de WaveSurfer soit toujours présent avant de faire du surf ou du bodyboard.
9. Le participant doit toujours respecter les instructions de l'instructeur de WaveSurfer.
10. Le participant n'est notamment pas autorisé à monter sur la surface du WaveSurfer sans planche, sauf indication contraire de l'instructeur.
11. Le participant doit respecter les Règles et réglementations d'XSTREAM PARK affichées devant les vestiaires du WaveSurfer.
12. Le participant ne doit pas se mettre en danger lui-même ou les autres participants, de même que les employés de l'XSTREAM PARK.
13. Le participant accepte qu'XSTREAM PARK utilise des photographies et/ou des enregistrements sur lesquels il pourrait figurer à des fins promotionnelles.

Conséquences et sanctions en cas de non-respect des conditions de participation

Si le participant ne respecte pas les conditions de participation, les sanctions suivantes pourront être prises à son encontre par XSTREAM PARK, soit :

1. En cas de vol d'objets appartenant à XSTREAM PARK, une plainte pénale sera déposée contre le responsable par XSTREAM PARK et cette dernière sollicitera des dommages et intérêts.
2. En cas de non-respect des conditions de participation, le participant pourra être exclu immédiatement de l'XSTREAM PARK. Cette exclusion pourra être définitive par décision de l'XSTREAM PARK. Dans ces cas de figure, le participant ne pourra prétendre à un quelconque remboursement.
3. Tous les dommages matériels, physiques et psychiques, ainsi que toutes les conséquences résultant du non-respect des conditions de participation par le participant à l'encontre de l'XSTREAM PARK ou de ses employés et qui devront être subis par ces derniers seront à la charge du participant et réclamés à ce dernier.

Décharge de responsabilité

Le participant admet utiliser XSTREAM PARK WaveSurfer à ses risques et périls.

XSTREAM PARK décline toute responsabilité en cas de dommages physiques, psychiques et matériels que pourraient subir le participant, quels que soit les faits en lien avec ces dommages.

XSTREAM PARK n'est pas responsable en cas de vol dans les locaux.

XSTREAM PARK n'est pas responsable des comportements des participants et des dommages qu'ils pourraient causer à des tiers.

Si des tiers doivent être appelés pour aider le participant (par exemple services de secours), les frais encourus seront supportés par le participant.

Le participant reconnaît, par sa signature, avoir pris connaissance du présent document et des conditions y figurant, de l'avoir compris et d'en accepter les termes sans restriction.

Infos personnelles

Nom : _____

Participant 1) _____

Participant 2) _____

Prénom : _____

Participant 3) _____

Participant 4) _____

Date de naissance : _____

Participant 5) _____

E-Mail : _____

Numéro de téléphone : _____

Date et signature du garant : _____